

# Bazincourt

Dépendait des baill.,\_lect. Et doy. De GISORS,\_des dioc. Et Parl. De ROUEN.

La commune de BAZINCOURT a vu son importance s'accroître de près de moitié par l'annexion qui lui a été faite en 1808 de la commune de THIERCEVILLE.

## BAZINCOURT

Ce village, dénommé dans les chartres du moyen-âge *basincourt*, *beusincourt*, *basincortis*, ect. ,tire probablement son nom de *Basine curtis*, ferme ou métairie de Basin. *Basinus* vient lui-même de *Basenus*, qui veut dire maître, et qui appartient à l'élément tentonique. La fondation de Bazincourt doit remonter vers VIIe ou VIIIe siècle, et le vocable de l'église doit être attribué à l'influence des religieux de Saint-Deais, qui introduisirent fréquemment le culte de leur saint patron dans le Vexin.

Bazincourt a fait primitivement partie, au moins pour une portion, de la dotation de prieuré de Gasny, et dans une charte de Richard II, au Xe siècle, en faveur de l'abbaye de Saint-Ouen, chargée de garder le tombeau du saint apôtre, il est fait mention du manoir ou village nommé Saint-Rémi-de Bézu, avec la cinquième partie de Bazincourt, « de *Bucincurte* »

Entre 1069 et 1098, Raoul de Bazincourt donna à l'abbaye de Pontoise et à Gautier, son abbé, une petite terre sise à Menonville, près de Melun.

Peu d'années après, Guillaume de Bazincourt, Arnoul de Bézu-Saint-Eloi et autres figurèrent comme témoins dans une charte donnée en faveur du même monastère, par Guillaume de Bauthelu.

Ce Guillaume de Bazincourt vivait encore en 1134.

Au XIe siècle, lorsque l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen repeupla l'abbaye de la Croix Saint-Leufroy, qui resta sous sa dépendance, elle lui donna son prieuré de Saint-Aubin de Bézu, d'où relevaient, comme d'un point central, diverses églises des environs.

Lors de la séparation de deux abbayes, en 1199, les moines de la Croix obtinrent du pape Innocent III une confirmation de leurs possessions, parmi lesquelles on trouve le prieuré de Bézu, et à la suite, comme dépendance, la chapelle de Saint-Denis de Bazincourt. Dès le siècle suivant, les droits des moines de la Croix sur cette église étaient passés aux archevêques de Rouen ; toutefois, ils eurent longtemps un fief dans la paroisse.

Après la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste, Bazincourt échut, au moins en partie, à Adam Cabot, dont il est fait mention dans les *Olim*, à la date de 1262, « Enquête faite par Ansel, bailli de GISORS, à l'effet de savoir si Pierre Cabot, qui doit le tiers et danger de son bois de Bazincourt, et qui ne peut vendre ce bois sans la permission du roi, a vendu et a coutume de vendre le tilleul et l'écorce du tilleul dudit bois sans la permission du roi et sans acquitter le tiers et danger. »

À la même époque, Barthélémy du Fay possédait à Bazincourt un fief relevant de Jean de GISORS.

Le pouillé d'Eudes Rigaud constate qu'au XIIIe siècle la paroisse comptait trente-quatre chefs de famille, et que la cure valait 151 tournois.

En 1460, Thibaut de Chantemerle, petit fils de Jean de Chantemerle, gouverneur de Gisors, était seigneur de Bazincourt.

Robert de Mailly prenait, dans un acte du 23 février 1520, les titres de seigneur de Rumesnil, Framericourt, Bazincourt, etc.

Emardou Aymard de Manneville était gouverneur de GISORS, seigneur d'Haussonville, de Bazincourt, etc. Il fut soupçonné d'avoir des intelligences avec le gouverneur du château de Dieppe, partisan zélé d'Henri IV, et forcé en 1589, au moment de la Ligue, de quitter son commandement de la place de GISORS.

Charles de Fouilleuses le remplaça et fut bientôt forcé aussi de se démettre de son poste pour la même cause. Lorsque Sully se fut emparé de GISORS, en 1591, de Manneville reprit son poste. Nous avons, à la date de 1611, un aveu rendu par « discrète personne Denis Daré, curé de Bazincourt, à noble seigneur Emard de Manneville, chevalier du roi, seigneur du dit lieu d'Ozouville et de Bazincourt.

D'après un autre aveu du 7 juillet 1618, Charles de Fouilleuses était sieur de Flavacourt, de Bazincourt, etc. Après lui, Philippe de Fouilleuses, capitaine, gouverneur de GISORS, devint seigneur de Bazincourt. Il céda son titre de gouverneur de GISORS à son fils en 1635. Depuis, lors jusqu'à son décès arrivé en 1656, il se contenta de prendre le titre de marquis de Bazincourt, sieur de Houdancourt et Bertincourt, etc.

La mort de Philippe de Fouilleuses fut suivie d'un procès entre ses héritiers et Catherine Maignard, sa veuve. Cette dame était domiciliée dans son pays, soumis à la coutume de Senlis ; mais son contrat de mariage avait été passé à Rouen ; de sorte qu'un arrêt du 6 septembre 1664 décida qu'elle avait pu s'obliger avec son mari, mais que ses engagements ne pouvaient être exécutoires sur les biens situés en Normandie.

Messire Pierre-Benjamin de Combes, gouverneur et bailli de GISORS de 1706 à 1718 était seigneur de Thierceville et de Bazincourt. Il soutint un procès contre le comte de Charolais, seigneur d'Éragny.

Charlotte-Alexandrine Sublet, veuve de Messire Armand de Belsunce, dame d'Heudricourt, rendit aveu le 30 octobre 1747, à la dame Marie-Madeleine Chevalier, veuve d'Alexandre le Riche, écuyer, dame de Sancourt, de Bazincourt et autres lieux, pour son fief du Mesnil-Guilbert, relevant de Sancourt.

Bazincourt appartenait, en 1760, à Madame Olympe-Félicité de Barbette, épouse séparée, quant aux biens, de Louis-François Levailant, sieur de Valcourt. Depuis cette terre a été vendue en détail par les héritiers de cette dame.

On voit encore, au moment d'une colline qui domine le village, l'emplacement de l'ancien château.

L'église dédiée à Saint-Denis, conserve des traces d'architecture romane ; le patronage était alternatif entre le seigneur de Saint-Paër et l'archevêque. Le 1<sup>er</sup> juillet 1751, les cloches de la paroisse furent bénites et nommées ; la grosse, Jeanne ; la moyenne, Louise, et la petite, Catherine, par le parrain, Messire Jean-Baptiste Grout, seigneur et patron de Saint-Paër, et à cause de cette seigneurie, patron de Bazincourt, etc., et par la marraine, Dame Louise Catherine Robineau de Fourneaux, son épouse.

*Fief.* BEAUREGARD était un fief mouvant de Bazincourt qui appartenait en 1760 à la dame de Valcourt.

### **THIERCEVILLE**

Le nom primitif, *Tigervilla*, annonce par sa désinence une fondation gallo-romaine due à un personnage nommé Tiger.

Tierceville apparaît dans l'histoire à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, représenté par son seigneur, Pierre de Tigerville, qui fut condamné à 100s d'amende pour avoir retenu injustement le vin d'un mercenaire.

Dans une liste de fiefs publiée par la Roque, on lit que Hugues de Tierceville est propriétaire du fief de ce nom et d'un autre à Etrépany. Le registre de Philippe Auguste fait aussi mention de ce seigneur comme propriétaire d'un fief dans le Vexin français aux environs de Pontoise.

À la même époque, parmi les nombreux fiefs que Jean de Gisors tenait du roi, on cite celui d'Adam de Boquet, « qui se trouve à Tierceville (*apud tigervillam*) », mouvant du château de Neaufles.

Henri de Tierceville, chevalier, figure vers 1270 dans les rôles de la noblesse du Vexin publiés par la Roque.

Dans les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle, la terre de Tierceville servit, avec plusieurs autres du Vexin, à grandir le domaine d'Enguerrand de Marigny.

Par un premier acte daté de Vernon en 1305, le roi reconnaît que sept paroisses, au nombre desquelles se trouve Tierceville, ont des droits très anciens d'usage, pâture, bois à bâtir, etc., dans les bois de Neufmarché et dans la *Haye ou forêt de bleu*, à la charge d'une rente en commun de 321.10s parisis envers lui. Philippe-le-Bel substitue ensuite Enguerrand dans ses droits.

Par un autre acte de 1309, Philippe donne à son favori, en accroissement de fief, les villes de *Tiergeville, Bouchevilliers, Lilly, Morgny*, etc. Enfin le même jour, le roi ajoute à ces libéralités la haute-justice de Tierceville et d'un grand nombre d'autres localités. Par suite, Tierceville se trouva relever de Mainneville et d'Ecouis en arrière-fief.

Après la mort d'Enguerrand, la terre de Tierceville passa à Messire Renaud de Trie, déjà seigneur de Sérifontaine, Mareuil, Buchy, etc., capitaine des châteaux de Saint-Mahaut

de Rouen. Il était en 1380 chambellan du duc d'Anjou ; il assistait au tournoi de Saint-Denis, le 3 mai 1389 ; deux ans après, il était à la tête de la jeune noblesse de la cour, lorsque le roi partit d'Amiens pour aller au-devant du duc de Lancastre. Enfin, après avoir exercé la charge de maître des arbalétriers, il fut nommé amiral et mourut sans enfants en 1406. De Trie portait ; *d'or à la bande d'azur*.

Tierceville était un demi-fief de baubert qui passa pour moitié à Jacques de Trie, frère de Renaud, et après lui, à Catherine de Trie, sa fille, épouse de Gérard Raoullin, seigneur de la Grange. Quant à l'autre moitié, elle était échue à Marie de Trie, sœur de Renaud, qui avait épousé Jean de Saint-Cler, dit *Bruneau*, seigneur du Plessis.

Un aveu d'Ecouis, en 1554, nous apprend que « Messire Pierre de Saint-Cler, chevalier, tient par hommage, de la dame de Mainneville, un quart de fief de haubert dont le chef est assis en la paroisse de Tierceville et s'étend sur cette paroisse et celles environnantes. »

Nous retrouvons, un siècle après, Tierceville en la possession d'une famille Mahaut. Jehan Mahaut, sieur de Tierceville et du Mesnil, prévôt vicomtal de Gisors, fut anobli par lettres de Henri III, données à Lyon au mois de septembre 1574. Ses armes étaient : *une souche de sable en champ d'or au chef d'azur chargé de 3 croissants d'argent*.

Jehan Mahaut, seigneur de Tierceville, et Me Robert le Page, avocat, furent députés en 1577, pour la réforme de la coutume de Normandie. Son fils, Quentin Mahaut, devint conseiller au parlement de Rouen en 1586, et il obtint en 1588 des lettres patentes du roi qui réunirent les deux quarts du fief de Tierceville.

Quentin Mahaut eut pour fils aîné François Mahaut, official de Rouen, qui porta toute sa vie le titre de seigneur de Tierceville.

Une fille de Quentin Mahaut, Ile du nom, épousa Pierre de Combes, dont elle eut : 1<sup>er</sup> Pierre-Benjamin, qui fut gouverneur de Gisors de 1706 à 1718, et seigneur de Tierceville jusqu'en 1746, époque de son décès ; 2<sup>ème</sup> Jeanne-Hélène et Marguerite-Françoise de Combes, qui succédèrent à leur frère dans la seigneurie de Tierceville.

Ces deux demoiselles vendirent leur fief de Tierceville à Mme Olympe-Félicité de Barbette, veuve en premières noces de messire Louis de Caqueray, seigneur du Landel, et épouse en secondes noces de Louis François Levailant, sieur de Valvourt, moyennant une rente viagère de 3.300l., aux termes d'un acte reçu par Me Leroux, notaire à Lyon, le 9 juin 1752.

De Combes blasonnait : *d'azur à une ancre d'argent en pal, sur une mer du même, accostée de 2 étoiles d'or*.

Cette dame mourut au mois de novembre 1774, et la seigneurie de Tierceville passa à Louis-Charles Théodore de Cacqueray du Landel, issu de son premier mariage, qui la vendit à son beau-frère, Charles-Nicolas de Boisfranc, par acte devant les notaires de Rouen, du 5 juillet 1780, moyennant la somme de 104.000 l.

De Cacqueray portait : *d'or à la fasce de gueules, accompagné de 3 roses de même*.

Lors du partage de la succession de M. Charles-Nicolas de Boisfranc, qui eut lieu le 29 avril 1789, Tierceville fut attribué à Louis-Charles-Olympe de Boisfranc, son fils capitaine au régiment de Contidragons.

Ce dernier seigneur féodal vendit la terre de Tierceville à M. le baron de Montreuil, qui l'a léguée, en 1866, à sa nièce, Mme la comtesse de Briey.

L'église, sous le vocable de la Sainte Vierge, était à la présentation du seigneur ; elle a été démolie pendant la révolution, et pour la remplacer, M. de Montreuil a fait construire dans son parc une chapelle dédiée à Sainte Jovine, dans laquelle on voit les armes de Montreuil et celles de la famille de Briey.

La mouvance de la seigneurie de Tierceville s'étendait sur le village de Droitecour, situé sur la gauche de l'Epte.

À l'extrémité du territoire de Tierceville, au sommet du coteau qui se trouve en face de Sérifontaine, dont il est séparé par la vallée de l'Epte, on voit encore les ruines d'un ancien fort du moyen-âge, appelé le château Saussard.

*Fiefs.* Parmi les fiefs situés en la paroisse de Tierceville, nous citerons ceux de Ferrières, Bréançon, Epinay, enfin celui des Pouillards, dit de Bouton.

Les trois premiers nous ont toujours paru appartenir au seigneur de la paroisse depuis la fin du XVIe siècle, et ne faisaient qu'un seul tout avec le fief dominant, auquel ils furent réunis par lettres-patents du 3 mars 1588.

Bouton ou les Brouillards était un fief de pleines armes tenu et mouvant de la seigneurie de Sancourt, qui fut attribué à Louis-François-Théodore Le Vaillant de Valcourt dans le partage de la succession de la dame Olympe-Félicité Barbette, sa mère dont nous avons déjà parlé.

De Valcourt le vendit au sieur du Boisfontaine, en date du 20 juillet 1782 ; il fut plus tard compris dans la vente à M. de Montreuil.

BAZINCOURT, cant. De Gisors, sur l'Epte, à 65m. d'alt. \_ Sol composé de : alluv. Contemp., diluv. Argile plastique inf., craie blanche. \_ 452 hab. \_ Surf. Territ., 1.011 hec. \_ 4 contrib. 7014 fr. en ppal. \_ Rec.ord. budg. 1867,3.352fr. \_ percep. Et rec. Cont. Ind. De Gisors. \_ Parois. Succ. \_ Prebyt. \_ Ecoles de garçons et de filles. \_ Bur. De bienf. \_ 3 deb. De boissons. \_ 11 perm. De chasse. \_ Dist. en kil. aux ch. . 1 de dép., 71 ; d'arrond., 34 ; de cant., 4. \_ Chem. d'int. Com. N°4 d'Heudicourt à la route imp. n°15.

**Dépendances** : Beauregard, la Côte, Le Four-a-Chaux, Sainte-Marie, Les Ursulines, Tierceville.

**Agriculture** : Céréales, prairies, bois. \_ 4.200 arbres à cidre.

**Industrie** : 2 lamineries de **Zinc**. \_ 1 briqueterie. \_ Fabriques de gants et de dentelles. \_ 4 patentés.